

Attentats en Catalogne : Le procès de trois hommes suspectés de complicité débute ce mardi en Espagne

mardi 10 novembre 2020, par [Thémis](#)

<https://www.20minutes.fr/monde/2905527-20201110-attentats-catalogne-proces-trois-hommes-suspectes-c-omplicite-debute-mardi-espagne>

20 Minutes avec AFP, Publié le 10/11/20.

Le procès des attaques du 17 et 18 août 2017, revendiquées par le groupe Daesh et qui avaient fait 16 morts et 140 blessés début ce mardi. Trois hommes sont soupçonnés d'avoir aidé la cellule djihadiste responsable du double attentat survenu sur la célèbre avenue des Ramblas, en plein centre de Barcelone, où une camionnette-bélier avait foncé sur les passants, ainsi que la station balnéaire de Cambrils, à 100 km plus au sud.

Organisé sous forte surveillance policière, le procès a démarré vers 10h15 (9h15 GMT) devant le tribunal de l'Audience nationale à San Fernando de Henares, dans la banlieue est de Madrid. Il doit durer jusqu'au 16 décembre. Assis à un mètre et demi les uns des autres et masqués, deux membres présumés de la cellule djihadiste et un homme présenté comme un complice sont sur le banc des accusés, dans un box vitré.

Sept terroristes tués par la police

Les auteurs de la double attaque étaient morts sous les balles de la police, notamment Younes Abouyaaqoub, le Marocain de 22 ans qui conduisait la camionnette sur les Ramblas, y tuant 14 personnes, en majorité des touristes étrangers, et en blessant plus d'une centaine. Dans sa fuite, il avait assassiné une autre personne pour lui voler sa voiture.

Quelques heures après le massacre des Ramblas, cinq autres membres de la cellule avaient perpétré la seconde attaque sur le front de mer de Cambrils, y renversant plusieurs personnes avec un véhicule avant de poignarder mortellement une femme. Les cinq hommes furent ensuite abattus par la police, tout comme Younes Abouyaaqoub, tué dans un champ de vignes près de Barcelone quelques jours plus tard.

Le principal accusé assure « être un repent »

Le procès a débuté avec les déclarations du principal accusé, Mohamed Houli Chemlal, 23 ans, accusé d'appartenance à une organisation terroriste, de fabrication et détention d'explosifs, ainsi que de complot pour provoquer le chaos. Le parquet a requis 41 ans de prison contre cet homme originaire de l'enclave espagnole de Melilla, sur la côte nord du Maroc.

Survêtement gris et bleu marine, Chemlal a affirmé « être un repent » et a insisté sur sa « volonté de collaborer » pendant l'enquête. Le jeune homme avait expliqué aux enquêteurs que le plan initial de la cellule était de perpétrer des attentats à la bombe contre des sites célèbres, comme la basilique de la Sagrada Familia à Barcelone.

La Tour Eiffel figurait parmi les cibles

Des documents retrouvés lors des perquisitions ont révélé que le Camp Nou (stade du FC Barcelone) et même la Tour Eiffel à Paris figuraient aussi parmi les cibles potentielles. Les plans de la cellule ont été

contrecarrés par l'explosion accidentelle de leur planque à Alcanar (200 kilomètres au sud de Barcelone) où les djihadistes fabriquaient des explosifs.

L'imam marocain de 44 ans, Abdelbaki Es Satty, qui avait endoctriné la cellule – une bulle composée de quatre paires de frères où régnait le culte du secret – avait été tué sur le coup. Chemlal avait été blessé. Cet accident avait précipité le passage à l'acte du groupe et l'avait poussé à improviser l'attaque de Barcelone et celle de Cambrils. Plusieurs vidéos montrant les jeunes essayant les gilets explosifs et plaisantant sur les « gros dégâts » qu'ils pourraient faire ont été projetées durant l'audience.

« Je n'ai aucun lien avec eux »

Le second accusé, Driss Oukabir, 31 ans, le frère d'un des djihadistes tués, encourt 36 ans d'emprisonnement pour avoir loué la camionnette utilisée sur les Ramblas. « Je n'ai aucun lien avec eux », a-t-il assuré, affirmant que son frère lui avait demandé de louer le véhicule pour un déménagement. « Je n'étais ni religieux ni pratiquant », a-t-il encore dit, expliquant qu'il était consommateur d'alcool et de drogues.

Dernier homme sur le banc des accusés, Said Ben Iazza, 27 ans, risque huit ans de prison pour avoir prêté un véhicule et des papiers aux assaillants.

Pas de poursuite pour les attaques elles-mêmes

Le trio n'est cependant pas poursuivi pour les attaques elles-mêmes, contrairement au souhait des parties civiles. « Le fait que ces personnes n'aient pas participé matériellement (...) aux assassinats ne signifie pas que l'on ne peut pas les accuser et les condamner » pour assassinats terroristes, a déclaré avant le début du procès Antonio Guerrero, avocat de l'association des victimes du terrorisme.

Parmi les 16 victimes du double attentat originaires de plusieurs pays (Espagne, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Canada, Etats-Unis, Italie, Portugal), se trouvaient deux enfants de 3 et 7 ans, écrasés sur les Ramblas.